

PONTIGNY

ROUVRAY

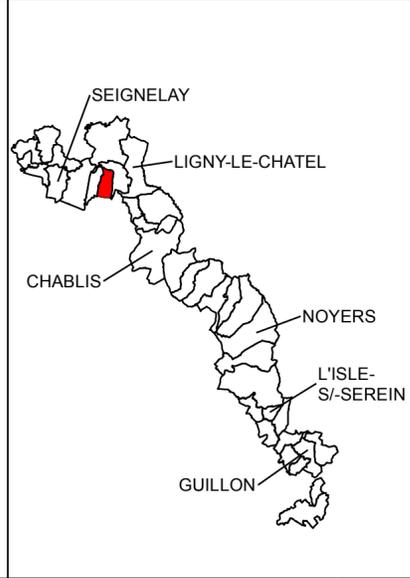
Station de pompage



PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION (P.P.R.I.) DE LA VALLEE DU SEREIN

COMMUNE DE VENOUSE  
Cartographie des enjeux

- Enjeux surfaciques et linéaires situés dans l'enveloppe inondable de l'aléa de référence**
- Espaces agricoles, naturels et loisirs**
- Espaces verts, sports et loisirs
  - Espaces agricoles et naturels
- Zones d'habitations**
- Habitat dense
  - Habitat peu dense
  - Habitat diffus
- Zones économiques**
- Zone d'activité agricole
  - Zone d'activité industrielle
  - Zone d'activité commerciale
- Voies de circulation pouvant être coupées**
- Départementales
  - Communales et chemins
- Marqueurs de l'occupation des sols**
- Surfaces bâties
  - Surfaces toujours en eau
  - Courbes de niveau 5m
- Enjeux ponctuels**
- Etablissement hospitalier
  - Etablissement d'enseignement
  - Camping
  - Installation polluante
  - Infrastructure d'assainissement
  - Infrastructure pour l'eau potable
  - Infrastructure pour l'irrigation
  - Infrastructure de télécommunication
  - Infrastructure électrique
  - Gare
  - Patrimoine culturel
  - Etablissement utile à la gestion de crise
  - Autre établissement sensible à la gestion de crise
- Limites administratives**
- Parcelles cadastrales
  - Limites communales



Echelle 1:5 000

0 125 250 500 Mètres

Coordonnées géographiques exprimées en RGF93 / Lambert-93 - EPSG : 2154

Fonds cartographiques BD Parcellaire® BD Carto® BD Topo® BD Alt® Cadastré (DGI)®		Maître d'ouvrage Direction Départementale des Territoires de l'Yonne		Maître d'oeuvre SAFEGE Ingénieurs Conseils		Vu pour être annexé à mon arrêté en date de ce jour Auxerre, le 09 JAN. 2019 Le Préfet  Patrice LATRON	
Version	Date	Description / Commentaire					
Version 1	Janvier 2019	Version initiale					